

*Questions orales*

Il y va du plus grand intérêt de la classe agricole et de leur quiétude, monsieur le Président.

\* \* \*

[Traduction]

**LE CONTRÔLE DES NAISSANCES**

LA RESPONSABILITÉ DE METTRE AU POINT DES MÉTHODES DE CONTRÔLE

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, dans un article paru aujourd'hui, le *Globe and Mail* condamne ainsi le contrôle des naissances: La pilule, moyen le plus efficace pour empêcher la grossesse est dangereuse. Les femmes qui la prennent risquent quatre fois plus que les autres de mourir d'une maladie artérielle.

Le deuxième moyen par ordre d'efficacité, le stérilet, cause des infections, des hémorragies et peut entraîner l'infertilité.

Les femmes choisissent donc la stérilisation pour contrôler les naissances. La nécessité de mettre fin à des grossesses non désirées découle directement du manque total de moyens sûrs et efficaces.

La responsabilité de mettre au point des méthodes de contrôle des naissances incombe aux grandes compagnies pharmaceutiques rentables.

On considère le contrôle des naissances comme la responsabilité de la femme alors que les répercussions des méthodes dangereuses et inefficaces font du tort à tout le monde.

La fertilité n'est pas seulement une cause qui concerne les femmes. Elle a des répercussions profondes et de grande portée pour toute notre société. Je défie le gouvernement de mettre de côté ses notions prudes et romantiques du passé et de relever le défi de la société d'aujourd'hui. Qu'il finance la recherche de moyens de contrôle des naissances sûrs et efficaces. Qu'il finance des organismes d'éducation responsables comme *Planned Parenthood*. Qu'il assure la couverture des services génitaux par l'assurance-maladie au niveau provincial. Qu'il décriminalise l'avortement.

\* \* \*

**LES PARTIS POLITIQUES**

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION DES PARTIS DE L'OPPOSITION

**M. Albert Cooper (Peace River):** Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai reçu un invité au Parlement et j'en ai profité pour m'asseoir quelques instants dans la tribune et pour suivre les travaux de la Chambre. Je lève d'abord mon chapeau aux gens dans la tribune qui sont capables de garder le silence après avoir entendu certaines questions et certains commentaires.

La deuxième chose que j'ai observée et que je veux porter à l'attention de la Chambre, c'est que depuis plusieurs mois, on nous a dit que les Libéraux et les Néo-Démocrates représentent l'Ouest du Canada et qu'ils défendent les droits des Canadiens de l'Ouest.

**Des voix:** Bravo!

• (1415)

**M. Cooper:** Je suis très heureux d'entendre ces applaudissements. Tout député de l'ouest du Canada qui prendrait le temps de s'asseoir dans les galeries, ne serait-ce que pendant quelques minutes, pour observer ce qui se passe, entendrait une litanie de plaintes au sujet du libre-échange et des autres choses que les Canadiens de l'Ouest attendent impatiemment.

Nous allons maintenant nous occuper de l'élimination des droits de douane, ces droits qui ont nui à l'Ouest depuis des générations. Les députés d'en face ne parlent pas au nom des Canadiens de l'Ouest. Ce sont ceux qui cherchent à conclure un accord de libre-échange qui le font.

\* \* \*

[Français]

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

LE DOSSIER DU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, mon collègue de Shefford (M. Lapierre) démontrait clairement comment le gouvernement conservateur se traîne les pieds dans le dossier québécois. Il se traîne les pieds dans le dossier des gens qui défendent la papeterie de Matane. Il se traîne les pieds dans le dossier du développement de l'Île de Montréal, que le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. de Cotret) devait rendre public suite aux recommandations de M. Picard. Il se traîne les pieds aussi dans le dossier de l'est de Montréal.

Monsieur le Président, ce matin les gens de la ville de Montréal ont fait connaître leur position pour créer de l'emploi dans l'est de Montréal et c'est un employé des usines Angus qui avait raison lorsqu'il a dit: Le gouvernement ne se traîne pas les pieds, c'est un gouvernement qui a les deux pieds dans la même bottine et il ne peut rien faire.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai demandé au ministre de la Consommation et des Corporations pourquoi lui-même et d'autres ministres disent que le projet de loi C-22 n'a pas été évoqué au cours des négociations sur le libre-échange quand il est établi que, le 3 octobre, le Canada et les États-Unis ont signé un document dans lequel Ottawa s'engageait à veiller à l'adoption du projet de loi C-22. Une fois de plus, le ministre m'avait répondu que le C-22 n'a pas fait partie des négociations. Un peu plus tard, le même jour, la ministre du Commerce international publiait une déclaration confirmant que le projet de loi avait été discuté et «faisait partie du processus normal de ces négociations».